



BUDGET PRIMITIF 2024

**RAPPORT DE
PRÉSENTATION**

CONSEIL MUNICIPAL
11 AVRIL 2024

SOMMAIRE

BUDGET PRINCIPAL

- I. Section de fonctionnement
 - A. Recettes de fonctionnement
 - B. Dépenses de fonctionnement
- II. Soldes intermédiaires de gestion
- III. Section d'investissement
 - A. Dépenses d'investissement
 - B. Recettes d'investissement
- IV. Présentation par programme et action
- V. Rapport sur la gestion de la dette

BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

- I. Section de fonctionnement
 - A. Dépenses de fonctionnement
 - B. Recettes de fonctionnement
- II. Soldes intermédiaires de gestion
- III. Section d'investissement
 - A. Dépenses d'investissement
 - B. Recettes d'investissement
- IV. Rapport sur la gestion de la dette

BUDGET PRINCIPAL

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

A- RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1- Recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement sont estimées à 35 862 k€ en 2023 contre 27 677 k€ au BP 2023, soit une augmentation de 29,6 %.

	RECETTES	BP 2023	BP 2024	Evolution BP/BP
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	75 000 €	75 000 €	0,0%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 024 366 €	839 360 €	-18,1%
73	IMPOTS ET TAXES	15 169 447 €	17 804 393 €	17,4%
731	FISCALITE LOCALE	5 551 901 €	6 763 300 €	21,8%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 226 292 €	3 206 809 €	-0,6%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 222 935 €	6 766 270 €	453,3%
76	PRODUITS FINANCIERS	377 428 €	377 428 €	0,0%
77	PRODUITS SPECIFIQUES	1 030 000 €	10 000 €	-99,0%
78	REPRISES SUR PROVISIONS	0 €	19 000 €	
Total recettes de fonctionnement réelles		27 677 369 €	35 861 560 €	29,6%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	7 080 472 €	8 762 037 €	23,7%
Total recettes de fonctionnement mixtes		7 080 472 €	8 762 037 €	23,7%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	762 000 €	25 000 €	-96,7%
Total recettes de fonctionnement ordre		762 000 €	25 000 €	-96,7%
Total recettes de fonctionnement		35 519 841 €	44 648 597 €	25,7%

Les **atténuations de charges** (chapitre 013) sont prévues à hauteur de 75 k€ au BP 2024, à l'identique du BP 2023. Ce chapitre est composé essentiellement par des remboursements ponctuels sur rémunération de personnel (indemnités journalières versées par la Sécurité sociale en cas d'arrêt de travail).

Les **produits des services, des domaines et des ventes diverses** (chapitre 70), estimées pour 2024 à 839 k€, sont en baisse par rapport au BP 2023 de 18,1 %.

En 2024, ce chapitre se compose principalement des redevances d'occupation du domaine public, de produits des services (redevances usagers périscolaire, transport scolaire, cantine, crèche) et de la refacturation des charges de personnel à la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise (compétences Ordures ménagères et Accueil de Loisirs Sans Hébergement), ou à Tignes Développement (service Informatique, service Affaires juridiques).

La baisse des prévisions de BP à BP s'explique pour moitié par un comptable des refacturations de charges locatives.

Les produits des **impôts et taxes** (chapitre 73), estimés pour 2023 à 17 804 k€, augmentent par rapport au BP 2023 de 17,4 %.

Prévues à hauteur de 15 900 k€, les recettes des contributions directes locales (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti, cotisation foncière des entreprises) bénéficient en 2024 d'une très forte dynamique (+17,4 % par rapport au BP 2023), qui s'explique par :

- l'évolution physique des bases, avec l'intégration du nouveau Club Med dans les bases de fiscalité (foncier bâti et CFE) ;
- la revalorisation forfaitaire de 3,9 % des valeurs locatives ;
- le produit supplémentaire généré par la majoration de cotisation de THRS de 20 % (500 k€) et l'augmentation des taux d'imposition de 5 % (830 k€).

Le produit de TVA nationale transféré au titre de la suppression de la CVAE est estimé à 490 k€. Enfin, le produit des IFR est prévu en hausse, à 305 k€.

Au BP 2024, les recettes de **fiscalité locale** (chapitre 731) s'élèvent à 6 763 k€, en hausse de 21,8 % par rapport au BP 2023.

En cohérence avec la bonne dynamique du début de saison 2023-2024, les prévisions de produits issus de la taxe de séjour et de la taxe sur les remontées mécaniques progressent également et sont estimées respectivement à 2 500 k€ et 3 100 k€. Pour les mêmes raisons, le produit lié à la taxe additionnelle aux droits de mutation est estimé en hausse à 850 k€ (700 k€ au BP 2023).

Les **dotations et participations** (chapitre 74) sont estimées pour 2024 à 3 206 k€, montant stable par rapport au BP 2023.

Les **autres produits de gestion courante** (chapitre 75) évalués à 6 763 k€ au BP 2024 progressent de 453 % par rapport au BP 2023.

Cela s'explique en grande partie par l'intégration au sein de ce chapitre de recettes auparavant comptabilisées au chapitre 77 en M14. Ainsi, le BP 2024 prévoit un produit « exceptionnel » de 4,5 M€ lié à la reprise des résultats de la Régie électrique de Tignes dans la perspective de sa dissolution au 31/12/2024.

Les redevances versées par les délégataires de service public sont estimées à un montant équivalent à 2023, à 500 k€.

Les **produits financiers** (chapitre 76), prévus à hauteur de 377 k€, correspondent à un transfert de recettes de l'ex-budget annexe Parkings. Ainsi, le budget principal encaisse depuis 2023 l'aide annuelle versée par le fond de soutien aux emprunts à risque jusqu'en 2028.

Les **produits spécifiques** (chapitre 77) sont évalués à 10 k€, en prévision d'éventuelles régularisation d'écritures sur exercices antérieurs.

2- Recettes mixtes et d'ordre

Au budget 2024, les recettes d'ordre se composent :

- de la reprise de la quote part des subventions reçues sur les investissements effectués pour 25 k€ ;
- de la reprise anticipée du résultat 2023 de la section de fonctionnement pour 8 762 k€.

B. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

1- Dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 28 842 k€ contre 24 582 k€ en 2023, soit une augmentation de 17.3 % par rapport au BP 2023.

Chapitres	DEPENSES	BP 2023	BP 2024	Evolution BP/BP
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 347 445 €	6 491 722 €	2,3%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 920 000 €	6 836 599 €	15,5%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	700 000 €	631 086 €	-9,8%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 300 756 €	13 708 029 €	33,1%
66	CHARGES FINANCIERES	1 232 518 €	1 197 145 €	-2,9%
67	CHARGES SPECIFIQUES	62 200 €	10 000 €	-83,9%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	20 000 €	14 000 €	-30,0%
Total dépenses de fonctionnement réelles		24 582 920 €	28 888 581 €	17,5%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			
Total dépenses de fonctionnement mixtes		0 €		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 976 065 €	3 642 230 €	-26,8%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 960 857 €	12 117 786 €	103,3%
Total dépenses de fonctionnement ordre		10 936 922 €	15 760 016 €	44,1%
Total dépenses de fonctionnement		35 519 841 €	44 648 597 €	25,7%

Les **charges à caractère général** (chapitre 011) augmentent moins vite que l'inflation prévisionnelle (+2,3 % par rapport au BP 2023) et s'élèvent à 6 491 k€ au BP 2024.

Les prévisions de dépenses incluent une hausse des coûts de l'énergie (+250 k€), des dépenses pour la formation et l'équipement des agents (+100k€), un budget dédié aux illuminations (+150 k€) ainsi que le lancement d'une thèse sur la ressource en eau (+100 k€). Ces augmentations sont compensées par la maîtrise des autres postes de dépenses et quelques modifications de périmètres comme les études sur le lac du Rosolin (-100 k€).

Les **charges de personnel** (chapitre 012) s'élèvent en 2024 à 6 836 k€, soit une augmentation de 15,5 % (+916 k€) par rapport au BP 2023.

Les effectifs ont augmenté de 10 postes permanents par rapport à 2023. La mise en œuvre de la politique RH permet de pérenniser des postes pour stabiliser les effectifs et proposer des intégrations, professionnaliser l'ensemble de la chaîne hiérarchique et de renforcer les équipes en fonction de la feuille de route politique.

Répartition des effectifs BP 2024

	Nombre de postes ouverts		Nombre de postes pourvus		Nombre de postes vacants	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Cat A	16	19	13	17	3	2
Cat B	11	11	9	8	2	3
Cat C	88	95	78	90	10	5
Total	115	125	100	115	15	10

Les **atténuations de produits** (chapitre 014) diminuent de 9,8 % par rapport au BP 2023. La progression de la contribution au fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC), projetée à hauteur de 625 k€ au BP 2024, est en effet contenue du fait de la constitution de vastes ensembles intercommunaux au niveau national.

Les **autres charges de gestion courante** (chapitre 65) augmentent de 33,1 % par rapport au BP 2023. Cette forte augmentation s'explique principalement par une modification des modalités de versement des compensations d'obligation de service public à Tignes Développement (avenant n° 1 au contrat de DSP Tourisme), qui conduit à supporter le solde de la saison 2022-2023 et l'intégralité de la saison 2023-2024 sur le même exercice budgétaire.

Les **charges financières** (chapitre 66), prévues à hauteur de 1 197 k€, baissent de 2,9 % par rapport au BP 2023 du fait du désendettement de la collectivité après deux exercices sans emprunt.

Les **charges exceptionnelles** (chapitre 67), qui relèvent principalement de régularisations d'écritures sur exercices antérieurs, sont évaluées pour le BP 2024 à 10 k€.

Les **dotations aux provisions** (chapitre 68) sont évaluées à 14 k€ au BP 2024. Ce montant concerne les provisions pour créances douteuses qui doivent être inscrites en comptabilité lorsque le recouvrement de la créance est compromis.

2- Dépenses d'ordre

Au budget 2024, les dépenses d'ordre se composent :

- des dotations aux amortissements et des crédits prévus pour passer les écritures liées à l'étalement de la charge de la dette structurée de l'ex-budget annexe Parkings, pour un montant de 3 642 k€ ;
- du virement à la section d'investissement pour un montant de 12 117 k€.

Compte tenu des nouvelles modalités d'amortissement des immobilisations, au *prorata temporis*, avec le passage en M57, une décision modificative sera nécessaire en fin d'année pour ajuster les crédits nécessaires aux dotations aux amortissements.

II. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

en €	BP 2023	BP 2024	Evolution BP/BP
Produits de fonctionnement courant	27 269 941	35 455 132	30,0%
- Charges de fonctionnement courant	23 268 201	27 667 436	18,9%
= Excédent brut courant	4 001 740	7 787 696	94,6%
+ Produits exceptionnels larges	30 000	29 000	-3,3%
- Charges exceptionnelles larges	82 200	24 000	-70,8%
= Epargne de gestion	3 949 540	7 792 696	97,3%
- Intérêts de la dette	855 090	819 717	-4,1%
= Epargne brute	3 094 450	6 972 979	125,3%
- Capital de la dette	3 087 746	2 773 526	-10,2%
= Epargne nette	6 704	4 199 453	62541,0%

Le dynamisme des recettes de fonctionnement, et une hausse plus contenue des dépenses, entraîne une très large amélioration des épargnes, dans un contexte de désendettement du budget principal.

III. SECTION D'INVESTISSEMENT

A. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

1- Dépenses réelles d'investissement

Déduction faite des crédits inscrits au compte 16449¹, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 15 255 k€, auxquels s'ajoutent 2 178 k€ de reports, soit une augmentation de 21,9 % par rapport au BP 2023.

Chapitres	DEPENSES	BP 2023	Reports	BP 2024	Evolution BP/BP
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 093 246 €		2 779 026 €	-10,2%
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie			12 177 372 €	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	10 000 €			-100,0%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (RECUES)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SAUF LE 204)	1 201 601 €	396 957 €	2 157 311 €	79,5%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 756 020 €	1 736 709 €	8 289 888 €	22,7%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 040 000 €	9 123 €	1 045 000 €	0,5%
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			18 000 €	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			129 320 €	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	404 400 €	35 900 €	837 000 €	107,0%
4581	OPERATIONS SOUS MANDAT (DEPENSES)				
Total dépenses d'investissement réelles		12 505 268 €	2 178 688 €	27 432 917 €	119,4%
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE			1 881 368 €	
Total dépenses d'investissement mixtes		0 €		1 881 368 €	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	762 000 €		25 000 €	-96,7%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			35 000 €	
Total dépenses d'investissement ordre		762 000 €		60 000 €	-92,1%
Total dépenses d'investissement		13 267 268 €	2 178 688 €	29 374 284 €	121,4%

Les dépenses de **remboursements de la dette** sont en baisse de 10,2 % (de 3 087 k€ au BP 2023 à 2 774 k€). 5 k€ sont inscrits au titre des remboursements de cautions, comme au BP 2023.

Les **dépenses directes d'équipement** (chapitres 20, 21 et 23), prévues à hauteur de 11 492 k€, augmentent de 28 % par rapport au BP 2023. Cette augmentation s'explique par la réalisation des projets structurants de la feuille de route qui arrivent à maturation et seront réalisés sur les exercices 2024, 2025 et 2026.

18 k€ sont prévus au titre de la capitalisation de la future SEM « Energies de Haute Tarentaise » (chapitre 26 – Participations).

¹ Opération équilibrée en dépense / recette permettant de faire usage d'une ligne de crédit *revolving* (possibilité de procéder à un remboursement temporaire infra-annuel de l'emprunt, permettant de générant des économies de frais financiers) sur l'emprunt Crédit Agricole CP0289.

129 k€ sont inscrits au chapitre 27 (Autres immobilisations financières) en vertu de l'échéance de la convention de portage avec l'EPFL 73 pour le « Chalet du Lac ».

Les **fonds de concours** (chapitre 204) s'élèvent à 837 k€, dont 237 k€ inscrits au titre du Plan Qualité Route, 100 k€ au titre de l'ORIL. Une subvention d'équipement de 500 k€ au budget annexe Eau&Assainissement est prévue, afin de financer le surcoût de l'opération de sécurisation de la canalisation de la Sassièrè induit par l'ouverture au public de la future passerelle surplombant le lac du Chevril.

2- Dépenses mixtes et d'ordre

Le solde d'investissement 2023 (-1 881 k€) est reporté en dépense au chapitre 001.

Les opérations d'ordre de transfert entre section sont constituées par la reprise de la quote-part des subventions d'investissement pour un montant de 25 k€.

35 k€ sont prévus en dépense / recette au chapitre 041 afin de permettre le versement d'avances dans le cadre des marchés publics.

B. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

1- Recettes réelles d'investissement

Déduction faite des crédits inscrits au 16449, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 9 194 k€, auxquels s'ajoutent 291 k€ de reports, soit une hausse de 42 % par rapport au BP 2023.

	RECETTES	BP 2023	Reports	BP 2024	Evolution BP/BP
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 500 €	3 972 €	5 500 €	0,0%
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie			12 177 372 €	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	267 661 €		3 066 640 €	1045,7%
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 717 747 €		3 768 908 €	38,7%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (RECUES)	132 461 €	287 175 €	953 080 €	619,5%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SAUF LE 204)				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 000 €			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	666 600 €		1 400 000 €	110,0%
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS (RECETTES)				
4582	OPERATIONS SOUS MANDAT (RECETTES)				
	Total recettes d'investissement réelles	3 792 969 €		21 371 500 €	463,5%
	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 137 377 €			
	Total recettes d'investissement mixtes	1 137 377 €		0 €	
	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	4 976 065 €		3 642 230 €	-26,8%
	OPERATIONS PATRIMONIALES			35 000 €	
	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (RECETTES)	5 960 857 €		12 117 786 €	103,3%
	Total recettes d'investissement ordre	10 936 922 €		15 795 016 €	44,4%
	Total recettes d'investissement	15 867 268 €	291 147 €	37 166 516 €	134,2%

Les recettes de **dotations et fonds divers** (chapitre 10) sont composées du FCTVA à percevoir sur les dépenses d'équipement N-2 pour un montant de 566 k€ et du produit de la taxe d'aménagement, estimé à 2 500 k€ au BP 2024.

953 k€ sont inscrits au titre des **subventions d'investissement** correspondant à la prise en charge financière par l'Etat des travaux de vidange du lac du Rosolin.

Des dossiers de demandes de subventions sont déposés au fil de l'eau et de l'ouverture des dispositifs (Dotation de soutien à l'investissement local, Fonds Vert, Fonds départemental d'équipement communal, ...). Toutefois, les recettes afférentes ne pourront être inscrites budgétairement qu'à notification d'un arrêté attributif de subvention.

Les **autres immobilisations financières** (chapitre 27), d'un montant de 1 400 k€ au BP 2024, correspondent au remboursement des avances de trésorerie versées en 2023 à la Société d'Aménagement de la Savoie dans le cadre des ZAC des Boisses et des Brévières.

Grâce à la reprise anticipée des résultats 2023, le virement à la section d'investissement et les ressources propres d'investissement permettent d'autofinancer les dépenses d'investissement sans avoir recours à un emprunt d'équilibre.

2- Recettes d'ordre

Les opérations d'ordre de transfert entre section, d'un montant de 3 642 k€, sont composées des dotations aux amortissements et de l'étalement de la charge des indemnités de renégociation et de refinancement de la dette de l'ex-budget annexe Parkings pour un montant de 100 k€.

IV. PRESENTATION PAR PROGRAMME ET ACTION

Depuis l'exercice 2023, la présentation du budget principal se structure autour de 7 programmes budgétaires, eux-mêmes déclinés en actions correspondant à des segments de politiques publiques.

4 programmes sont directement issus de la feuille de route politique 2022-2026 :

- Bien-Vivre à Tignes
- Aménagement du territoire
- Animation touristique
- Transition territoriale

3 programmes concernent l'entretien du patrimoine communal et le fonctionnement courant de l'administration :

- Espaces publics-Voirie
- Patrimoine bâti
- Ressources et performance des moyens

Cette présentation, qui vise à améliorer la lisibilité d'une présentation strictement comptable du budget, permet également d'agréger de manière extra-comptable les dépenses d'investissement et de fonctionnement, ce qui donne une vision consolidée des moyens alloués par la Commune pour chacune des politiques publiques.

1- Programme « Bien-Vivre à Tignes »

Pour l'année 2024, le programme « Bien-Vivre à Tignes » aura encore la politique d'accès pour tous à un mode de garde pour les enfants de 0 à 3 ans. Les dépenses sont ainsi prévues en faveur de l'accueil collectif municipal, avec notamment la municipalisation de la crèche associative, mais aussi en faveur du soutien à l'activité des assistantes maternelles.

La qualité d'accueil du jeune Tignard (de 3 à 11 ans) est également valorisée tout au long de sa scolarité avec l'amélioration des rythmes scolaires étroitement liés avec la qualité éducative proposée durant les temps périscolaires et extrascolaires. Enfin la prise en compte du temps de restauration pendant la pause méridienne sera étudiée afin que l'épanouissement de chaque enfant soit atteint.

Le Club des Sports bénéficie de nouveau d'une augmentation de sa subvention pour renforcer son activité auprès de toutes les tranches d'âges. Cette année sera également marquée par la célébration des 100 ans du Club qui sera l'occasion de rassembler le village autour de son histoire.

La stratégie « Se loger à Tignes » a été établie et présentée en Conseil municipal afin d'affirmer la prise en compte des besoins du territoire en termes de logement saisonnier, de logements locatifs sociaux et d'accession à la propriété.

La subvention versée au CCAS est maintenue à un niveau élevé pour maintenir la dynamique sur les activités et les aides pour les seniors.

Enfin, la volonté de donner accès à un parcours de soin sur le territoire reste une priorité avec dans un premier temps la création d'un cabinet dentaire au sein d'un local professionnel municipal puis le lancement effectif (concours d'architectes lancé en 2024) du projet de la maison de santé pluriprofessionnelle sur le site de la « Traversière ».

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 757 327 €	1 066 600 €
Cohésion sociale	2 000 €	
Education, enfance, jeunesse	400 800 €	284 600 €
Logement	131 000 €	650 000 €
Petite enfance	201 132 €	105 000 €
Sport et Culture	802 700 €	27 000 €
CCAS	219 695 €	
Investissement	1 101 100 €	5 500 €
Education, enfance, jeunesse	285 000 €	
Logement	5 500 €	5 500 €
Petite enfance	5 600 €	
Santé et accès aux soins	735 000 €	
Sport et Culture	70 000 €	

En **fonctionnement**, les **dépenses** du programme « Bien-Vivre à Tignes » sont composées des frais de fonctionnement courant des écoles maternelle et élémentaire (**à noter cette année d'un voyage scolaire pour deux classes (20 k€)**), du service périscolaire et de la crèche municipale ; des loyers et charges locatives acquittés auprès du CCAS pour les logements dont la Commune est réservataire (131 k€) ; de la convention avec la cuisine centrale de Val d'Isère (210 k€) ; de la subvention d'équilibre au CCAS (256 k€) ; des subventions versées à la crèche associative « Les Mini-Pouces » (108 k€), au Club des Sports (679 k€) et autres associations locales (50 k€) ; du marché de transport scolaire pour le transport du midi (28 k€) ; de l'aide versée aux assistantes maternelles (22 k€).

Les **recettes** sont constituées des prestations facturées aux usagers : scolaire (55 k€), de la crèche (50 k€), du service périscolaire (36 k€) et du transport scolaire (15 k€) ; des loyers et refacturations de charges acquittés par les locataires du parc de logements communaux (650 k€).

En **investissement**, les dépenses concernent principalement les études relatives au futur ensemble immobilier accueillant une Maison de Santé Pluridisciplinaire et le pôle socio-culturel, la finalisation des travaux de réfection du cabinet dentaire. Afin d'améliorer le confort d'usage du restaurant scolaire, une étude en vue de travaux en 2025 sera également conduite pour sa réorganisation.

2- Programme « Animation du projet touristique »

Le programme « Animation du projet touristique » est centré sur l'activité de Tignes Développement, dont le financement est cadré par le contrat de délégation de service public Tourisme.

A noter tout de même quelques développements prévus au cours de l'année au sein de la Maison de Tignes et notamment la mise en œuvre de l'expérience digitale au Panorama (147 k€).

Le CRM station est également lancé et aboutira en 2024 (46 k€).

L'année 2024 concrétisera par ailleurs le choix du mode de gestion pour le renouvellement du cadre d'exploitation des remontées mécaniques.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	11 860 673 €	2 537 600 €
Camping	20 000 €	
Culture et patrimoine	17 500 €	
DSP Tourisme	11 651 173 €	2 536 000 €
Illuminations	171 000 €	
Parcs de stationnement		1 600 €
Sentiers	1 000 €	
Investissement	2 541 186 €	22 500 €
Camping	180 000 €	
Culture et patrimoine	130 000 €	
DSP Tourisme	2 131 186 €	22 500 €
Illuminations	50 000 €	
Sentiers	50 000 €	

Les **dépenses de fonctionnement** du programme « Animation du projet touristique » sont principalement constituées des compensations d'obligations de service public et du reversement de la taxe de séjour au titulaire de la DSP Tourisme.

Sont également prévues des dépenses de location de bungalows pour le camping municipal (15 k€).

Les **recettes** sont composées du produit de la taxe Loi Montagne (3 100 k€), de la contribution de la STGM au développement du snowpark (96 k€), ainsi que du produit issu de l'application de l'avenant 13 signé avec la STGM (en 2022 pour cadrer la hausse exceptionnelle de 3€ pour faire face au coût de l'énergie).

En **investissement**, la réflexion sur la réfection des espaces communs sera poursuivie sur l'ensemble de l'année afin d'aboutir à une mise en œuvre en 2025. Toujours dans un souci d'amélioration de l'accueil client, les bureaux de l'espace propriétaires seront entièrement rénovés et repensés à l'image des travaux réalisés pour la centrale de réservation en 2023.

Le mur d'escalade de Tignespace sera agrandi et adapté et des travaux relatifs à la sécurité incendie seront mis en œuvre pour changer une partie des équipements.

Au Lagon, l'espace Wellness sera progressivement modernisé avec en 2024 le remplacement des trois saunas et la rénovation de l'espace central accueillant les douches. Cette modernisation se poursuivra en 2025 et 2026 afin d'améliorer l'expérience client.

Le plan de rénovation du patrimoine vernaculaire sera poursuivi avec la réfection de la chapelle du Villaret des Brévières et la mise en place de panneaux d'informations.

3- Programme « Aménagement du territoire »

En 2024, le programme « Aménagement du territoire » continue de porter les projets de réaménagement du Lavachet et du Val Claret.

Pour le premier, il s'agira de réaliser les études de sols et les études d'exécution pour préparer les travaux de l'été 2025, pour le second, il s'agit de terminer les aménagements sportifs du plateau de grande Motte, de mettre en œuvre les animations touristiques prévues sur la place du Curling et de réaliser la liaison haut/bas.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	149 000 €	
Gestion foncière	29 000 €	
Urbanisme	120 000 €	
Investissement	3 865 705 €	3 318 000 €
Aménagement Lavachet	200 000 €	
Aménagement Val Claret	1 550 000 €	
Gestion foncière	713 205 €	2 500 000 €
Risques naturels	1 022 500 €	818 000 €
Urbanisme	30 000 €	
Villages et hameaux	350 000 €	

Les **dépenses de fonctionnement** du programme « Aménagement du territoire » sont principalement constituées de prestations de gestion foncière (géomètre, prestataire foncier, visites de récolement) et de publications d'annonces légales (120 k€) ainsi que des frais de location des terrains EDF (29 k€).

En **investissement**, sont réinscrites les dépenses liées à l'acquisition des parcelles STGM au Val Claret et Reymond pour le réaménagement de la piste Petit Col (713 k€). Par ailleurs, le programme d'aménagement du Val Claret se poursuit avec la dynamisation de la place du Curling (900 k€), la liaison haut-bas du Val Claret (500 k€) et la première phase de renaturation du ruisseau du Retort (100 k€). Les études pour la réalisation de la piste au Lavachet (150 k€) seront lancées et il est également prévu le réaménagement du centre des Brévières (300 k€).

Enfin, 800 k€ sont dédiés à la gestion du risque proglaciaire.

4- Programme « Transition territoriale »

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	196 800 €	3 000 €
Gestion de la ressource en eau	100 000 €	
Mobilité	55 000 €	3 000 €
Patrimoine naturel	3 600 €	
Sensibilisation à la transition	38 200 €	
Investissement	744 500 €	112 580 €
Agropastoralisme	5 000 €	70 000 €
Gestion de la ressource en eau	70 000 €	
Mobilité	310 000 €	
Patrimoine naturel	87 000 €	
Performance et rénovation énergétiques	250 000 €	42 580 €
Sensibilisation à la transition	22 500 €	

Les **dépenses de fonctionnement** du programme « Transition territoriale » sont principalement constituées par la sensibilisation à la transition pour tous les publics (60 k€), la suite des études autour de la ressource en eau avec une thèse (100 k€) et l'installation de capteurs de mesures (70 k€).

Le programme porte également les prestations de transports pour les navettes employés hiver (20 k€) et la liaison Tignes-Val d'Isère (55 k€).

En **recettes**, sont prévues le solde des subventions pour la rénovation énergétique du Picheru (40 k€) et pour la rénovation du chalet du Chardonnet (70 k€).

Les **dépenses d'investissement** porteront sur la pose de panneaux solaires (60 k€), le passage en LED des bâtiments municipaux (40 k€), la rénovation énergétique des bâtiments communaux : en 2024, c'est l'immeuble des Bossières comprenant 6 logements qui fera l'objet d'une réfection de façade complète (150 k€).

La réduction de la consommation énergétique de Tignespace sera poursuivie par finalisation de l'installation d'éclairages LED dans le bâtiment et l'amorce de la migration de la GTB (gestion centralisée) du bâtiment.

5- Programme « Espaces publics-Voirie »

Le programme « Espaces publics-Voirie » s'articule autour de toutes les actions permettant de maintenir une haute qualité des espaces publics en toutes saisons.

Pour 2024, les dépenses de déneigement sont prévues à hauteur de 360 k€. Le renouvellement du parc d'engins continu ainsi qu'un niveau élevé d'entretien courant de la voirie (550 k€).

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 458 750 €	42 600 €
Déneigement	577 000 €	40 000 €
Espaces verts	83 000 €	
Infrastructures	775 550 €	2 600 €
Propreté Collecte	23 200 €	
Investissement	1 754 000 €	

Déneigement	550 000 €
Espaces verts	102 000 €
Infrastructures	1 102 000 €

Les **dépenses** de **fonctionnement** du programme « Espaces publics-Voirie » correspondent également aux dépenses d'électricité et de maintenance relatives à l'éclairage public (130 k€) ; nettoyage, maintenance, entretien et réparations des ascenseurs publics (30 k€) ; marché d'entretien des arbres (54 k€) ; curage du réseau pluvial du marché (20 k€)

Les **recettes** correspondent à des prestations de service effectuées par les services communaux au profit de tiers (déneigement, refacturation station mobile de concassage) et notamment le déneigement des secteurs des Boisses et des Brévières pour le compte de la société INDIGO (40 k€).

En **investissement**, les **dépenses** sont constituées d'acquisitions de matériels de déneigement (550 k€) ; de la contribution versée au CD73 au titre du Plan Qualité Route (237 k€) ; de travaux de terrassement et d'engazonnement pour 100 k€ ; du réaménagement du cimetière de Tignes 1800 (50 k€) ; de divers travaux de voirie (165 k€), de signalisation (150 k€) et études (20 k€). Enfin, 320 k€ sont consacrés à des travaux de terrassements et d'aménagements.

6- Programme « Patrimoine bâti »

Ce programme porte les actions d'entretien et de modernisation du patrimoine communal.

	Dépenses
Fonctionnement	886 000 €
Autres bâtiments communaux	354 500 €
Equipements touristiques et sportifs	22 000 €
Locaux techniques et administratifs	38 000 €
Logements communaux	71 000 €
Tous bâtiments	400 500 €
Investissement	1 142 000 €
Autres bâtiments communaux	95 000 €
Locaux techniques et administratifs	587 000 €
Logements communaux	20 000 €
Tous bâtiments	440 000 €

Les **dépenses** de **fonctionnement** du programme « Patrimoine bâti » sont constituées des dépenses d'énergie (215 k€) et l'électricité (210 k€), d'entretien et de maintenance (80 k€), des charges de copropriété des différents bâtiments communaux (213 k€), de l'entretien des ascenseurs et passages publics (30 k€).

En **investissement**, sont prévus 300 k€ pour le gros entretien des bâtiments communaux ; 250 k€ pour la réfection de la toiture du Lagon ; 100 k€ pour la réfection complète du poste de police municipale, 60 k€ pour la rénovation du 2^{ème} étage de la Mairie.

7- Programme « Ressources et performance des moyens »

Ce programme porte les dépenses permettant un fonctionnement optimal des services pour améliorer la qualité du service rendu.

Dépenses		
Fonctionnement	8 661 680 €	556 430 €
Administration générale	610 146 €	496 430 €
Moyens généraux	344 700 €	
Ressources humaines et prévention	7 202 694 €	
Sécurité et protection des personnes	61 473 €	60 000 €
Systèmes d'information	282 167 €	
Vie institutionnelle	60 500 €	
Investissement	815 528 €	
Administration générale	65 500 €	
Moyens généraux	365 000 €	
Ressources humaines et prévention	24 608 €	
Sécurité et protection des personnes	85 100 €	
Systèmes d'information	125 000 €	
Vie institutionnelle	21 000 €	

Les **dépenses** de **fonctionnement** du programme « Ressources et performance des moyens » sont principalement constituées de dépenses dites « d'administration générale » (contrats de prestations, cotisations, fournitures, assurances) ; des dépenses de « moyens généraux » (habillements, EPI, petits équipements) ; des dépenses de masse salariale, de sécurité (fonctionnement de la police municipale) et des systèmes d'information (maintenance, contrat de prestation, abonnements).

Les **recettes** prévues se composent notamment de refacturations des services déléguées par la CCHT (Ordures Ménagères, Centre de Loisirs) et des droits de places et terrasses (90 k€).

En **investissement**, les **dépenses** sont principalement liées à des acquisitions / renouvellement de logiciels et de matériels informatiques : état civil, élections, gestion du cimetière (25 k€) et des renouvellements de licences et de matériel (125 k€) ; la remise à niveau du système de vidéoprotection (50 k€) ; l'achat de véhicules (250 k€).

V. RAPPORT SUR LA GESTION DE LA DETTE

La dette des budgets annexes Parkings et Lagon, clôturés au 31/12/2022, a été transférée sur le budget principal à compter du 1er janvier 2023.

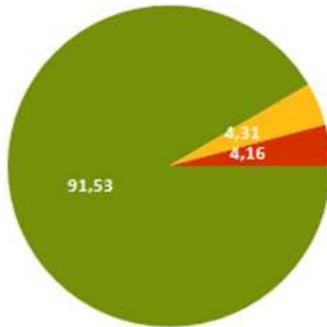
Au 1er janvier 2024, la dette du budget principal comporte 20 emprunts pour un encours de 28 690 k€, en baisse de 3 088 k€ par rapport au BP 2023.

	01/01/2023	01/01/2024	Evolution exercice
Encours	31 779 333,07	28 690 466,83	↓
Nombre d'emprunts	22	20	↓
Disponible ligne de trésorerie	0,00	0,00	→
Durée résiduelle	11 an(s) 10 mois	11 an(s) 3 mois	↓
Vie moyenne résiduelle	6 an(s) 3 mois	5 an(s) 10 mois	↓
Taux moyen annuel	3,33%	3,03%	↓

Le taux moyen de la dette ressort à 3,03 % au 1er janvier 2023, contre 3,9 % au 1er janvier 2023.

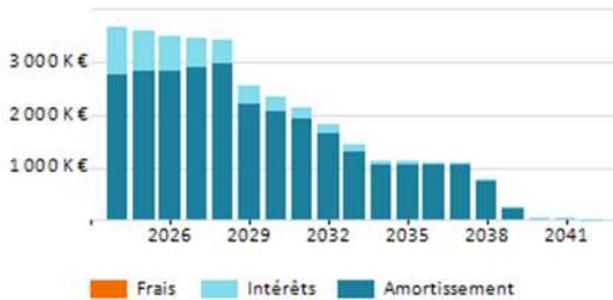
La dette présente un risque de taux modéré.

En %

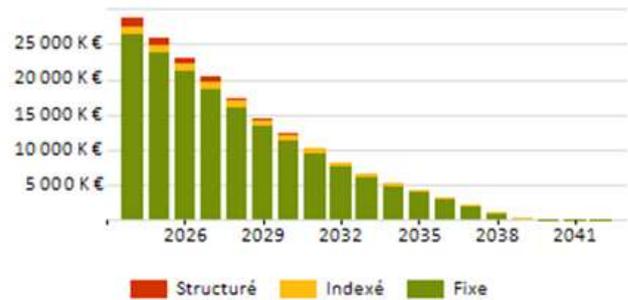


Type de taux	Capital restant dû au 01/01/2024	%
Fixe	26 261 037,03	91,53%
Indexé	1 236 683,49	4,31%
Structuré	1 192 746,31	4,16%
Total	28 690 466,83	100,00%

Tableau d'extinction (annuités)



Extinction par type de taux



La capacité de désendettement du budget principal en 2024 s'élève à 4,1 années, contre 10,3 années au BP 2023.

SECTION DE FONCTIONNEMENT (en €)

Chapitres	DEPENSES	BP 2023	BP 2024	Evolution BP/BP
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 347 445 €	6 491 722 €	2,3%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 920 000 €	6 836 599 €	15,5%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	700 000 €	631 086 €	-9,8%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 300 756 €	13 708 029 €	33,1%
66	CHARGES FINANCIERES	1 232 518 €	1 197 145 €	-2,9%
67	CHARGES SPECIFIQUES	62 200 €	10 000 €	-83,9%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS	20 000 €	14 000 €	-30,0%
	Total dépenses de fonctionnement réelles	24 582 920 €	28 888 581 €	17,5%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			
	Total dépenses de fonctionnement mixtes	0 €		
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 976 065 €	3 642 230 €	-26,8%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 960 857 €	12 117 786 €	103,3%
	Total dépenses de fonctionnement ordre	10 936 922 €	15 760 016 €	44,1%
	Total dépenses de fonctionnement	35 519 841 €	44 648 597 €	25,7%

Chapitres	RECETTES	BP 2023	BP 2024	Evolution BP/BP
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	75 000 €	75 000 €	0,0%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 024 366 €	839 360 €	-18,1%
73	IMPOTS ET TAXES	15 169 447 €	17 804 393 €	17,4%
731	RSCALITE LOCALE	5 551 901 €	6 763 300 €	
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 226 292 €	3 206 809 €	-0,6%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 222 935 €	6 766 270 €	453,3%
76	PRODUITS FINANCIERS	377 428 €	377 428 €	0,0%
77	PRODUITS SPECIFIQUES	1 030 000 €	10 000 €	-99,0%
78	REPRISES SUR PROVISIONS	0 €	19 000 €	
	Total recettes de fonctionnement réelles	27 677 369 €	35 861 560 €	29,6%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	7 080 472 €	8 762 037 €	23,7%
	Total recettes de fonctionnement mixtes	7 080 472 €	8 762 037 €	23,7%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	762 000 €	25 000 €	-96,7%
	Total recettes de fonctionnement ordre	762 000 €	25 000 €	-96,7%
	Total recettes de fonctionnement	35 519 841 €	44 648 597 €	25,7%

RESULTAT SECTION DE FONCTIONNEMENT
- €

SECTION D'INVESTISSEMENT (en €)

Chapitres	DEPENSES	BP 2023	Reports	BP 2024	Evolution BP/BP
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 093 246 €		2 779 026 €	-10,2%
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie			12 177 372 €	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	10 000 €			-100,0%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (RECUES)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SAUF LE 204)	1 201 601 €	396 957 €	2 157 311 €	79,5%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 756 020 €	1 736 709 €	8 289 888 €	22,7%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 040 000 €	9 123 €	1 045 000 €	0,5%
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			18 000 €	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			129 320 €	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	404 400 €	35 900 €	837 000 €	107,0%
4581	OPERATIONS SOUS MANDAT (DEPENSES)				
	Total dépenses d'investissement réelles	12 505 268 €	2 178 688 €	27 432 917 €	119,4%
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE			1 881 368 €	
	Total dépenses d'investissement mixtes	0 €		1 881 368 €	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	762 000 €		25 000 €	-96,7%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			35 000 €	
	Total dépenses d'investissement ordre	762 000 €		60 000 €	-92,1%
	Total dépenses d'investissement	13 267 268 €	2 178 688 €	29 374 284 €	121,4%

Chapitres	RECETTES	BP 2023	Reports	BP 2024	Evolution BP/BP
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 500 €	3 972 €	5 500 €	0,0%
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie			12 177 372 €	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	267 661 €		3 066 640 €	1045,7%
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 717 747 €		3 768 908 €	38,7%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (RECUES)	132 461 €	287 175 €	953 080 €	619,5%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SAUF LE 204)				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 000 €			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	666 600 €		1 400 000 €	110,0%
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS (RECETTES)				
4582	OPERATIONS SOUS MANDAT (RECETTES)				
	Total recettes d'investissement réelles	3 792 969 €		21 371 500 €	463,5%
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE			1 137 377 €	
	Total recettes d'investissement mixtes	1 137 377 €		0 €	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	4 976 065 €		3 642 230 €	-26,8%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			35 000 €	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (RECETTES)	5 960 857 €		12 117 786 €	103,3%
	Total recettes d'investissement ordre	10 936 922 €		15 795 016 €	44,4%
	Total recettes d'investissement	15 867 268 €	291 147 €	37 166 516 €	134,2%

RESULTAT SECTION D'INVESTISSEMENT
5 904 690,86 €

BUDGET ANNEXE EAUX ET ASSAINISSEMENT

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. Dépenses de fonctionnement

Chap	DEPENSES	BP 2023	BP 2024	Evolution BP/BP
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	830 000 €	848 600 €	2,2%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	427 100 €	426 500 €	-0,1%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	310 000 €	270 000,00 €	-12,9%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	21 000 €	14 000,00 €	-33,3%
66	CHARGES FINANCIERES	877 484 €	646 959,38 €	-26,3%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 000 €	102 506,00 €	754,2%
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATION ET PROVISIONS			
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
Total dépenses de fonctionnement réelles		2 477 584 €	2 308 565 €	-6,8%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			
Total dépenses de fonctionnement mixtes		- €		0,0%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	468 472 €	424 007 €	-9,5%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 576 425 €	2 246 413 €	-12,8%
Total dépenses de fonctionnement ordre		3 044 896 €	2 670 419 €	-12,3%
Total dépenses de fonctionnement		5 522 481 €	4 978 985 €	-9,8%

Avec un montant total prévisionnel de **dépenses réelles de fonctionnement** de 2 308 565 €, le budget primitif 2024 affiche une baisse de 6,8 % par rapport au BP 2023.

Les **charges à caractère général** (chapitre 011) augmentent moins vite que l'inflation prévisionnelle (+2,2 % par rapport au BP 2023).

Les redevances obligatoires pour la modernisation des réseaux de collecte et la pollution d'origine domestique versées en N sur les consommations N-1 imputées au chapitre 014 (**atténuations de produits**) sont prévues en baisse de 12,9 % par rapport à 2023.

Les **charges exceptionnelles** (chapitre 67) s'élèvent à 102 506 €. Suite à l'audit de la régie de l'eau en 2022, des régularisations d'écritures sur exercices antérieurs doivent être passées.

Au BP 2024, les **dotations aux amortissements** s'élèvent à 424 k€. Ces dépenses se retrouvent au chapitre 040 en recettes d'investissement.

L'équilibre de la section de fonctionnement permet de dégager un autofinancement de 2 246 k€ vers la section d'investissement.

B. Les recettes de fonctionnement

Chapitres	RECETTES	BP 2023	BP 2024	Evolution BP/BP
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 375 000 €	3 395 500 €	0,6%
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS	470 040 €	285 797 €	-39,2%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 000 €		
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATION ET PROVISIONS			
Total recettes de fonctionnement réelles		3 857 040 €	3 681 297 €	-4,6%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	1 640 040 €	1 272 287 €	-22,4%
Total recettes de fonctionnement mixtes		1 640 040 €	1 272 287 €	-22,4%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	25 400 €	25 400 €	0,0%
Total recettes de fonctionnement ordre		25 400 €	25 400 €	0,0%
Total recettes de fonctionnement		5 522 481 €	4 978 985 €	-9,8%

Avec un montant total prévisionnel de **recettes réelles de fonctionnement** de 3 681 k€, le budget primitif 2024 affiche une baisse de 4,6 % par rapport au BP 2023.

Les **produits des services, du domaine et les ventes diverses** (chapitre 70), correspondant à la facturation des services d'eau et d'assainissement aux usagers, représentent 92 % des recettes réelles totales.

Les **produits financiers** (chapitre 76), estimés à 285 k€, correspondent aux produits générés par les swaps de taux souscrits en 2021 pour fixer deux emprunts à taux variables indexés sur l'inflation.

Les **recettes d'ordre**, d'un montant de 25 400 €, se composent de la reprise de la quote-part des subventions reçues sur les investissements effectués.

II. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

en €	BP 2023	BP 2024	Evolution BP/BP
Produits de fonctionnement courant	3 375 000	3 395 500	0,6%
- Charges de fonctionnement courant	1 588 100	1 559 100	-1,8%
= Excédent brut courant	1 786 900	1 836 400	2,8%
+ Produits exceptionnels larges	12 000	-	-100,0%
- Charges exceptionnelles larges	12 000	102 506	754,2%
= Epargne de gestion	1 786 900	1 733 894	-3,0%
- Intérêts de la dette	407 444	361 162	-11,4%
= Epargne brute	1 379 456	1 372 732	-0,5%
- Capital de la dette	657 038	658 882	0,3%
= Epargne nette	722 418	713 850	-1,2%

Le BP 2024 est marqué par une stabilisation des épargnes.

III. SECTION D'INVESTISSEMENT

A. Les dépenses d'investissement

Chap	DEPENSES	BP 2023	RAR 2023	BP 2024	Evolution BP/BP
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	657 038 €		658 882 €	0,3%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (RECUES)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SAUF LE 204)	237 000 €		168 750 €	-28,8%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	517 500 €		465 500 €	-10,0%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 712 958 €		5 335 000 €	211,4%
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES				
4581	OPERATIONS SOUS MANDAT (DEPENSES)				
Total dépenses d'investissement réelles		3 124 496 €		6 628 132 €	212,1%
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	37 185 €		657 608 €	1668,5%
Total dépenses d'investissement mixtes		37 185 €		657 608 €	1768,5%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	25 400 €		25 400 €	0,0%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			210 000 €	
Total dépenses d'investissement ordre		25 400 €		235 400 €	926,8%
Total dépenses d'investissement		3 187 081 €	924 746 €	7 521 140 €	136,0%

Avec un montant total prévisionnel de **dépenses réelles** d'investissement de 6 628 k€, auquel s'ajoutent 924 k€ de restes à réaliser 2023, le budget primitif 2024 affiche une forte hausse par rapport au BP 2023, en lien avec l'avancement du chantier de sécurisation de la canalisation de la Sassièrè.

Hors reports, les **dépenses d'équipement direct** (chapters 20, 21 et 23) se répartissent comme suit :

- Eau : 5 229 k€
- Assainissement : 380 k€
- STEP : 359 k€

Les dépenses de **remboursement d'emprunt** sont prévues à hauteur de 658 k€, stables par rapport au BP 2023.

Le solde d'investissement 2023 (-657 k€) est reporté en dépense au chapitre 001.

Les **opérations d'ordre** de transfert entre section sont constituées par la reprise de la quote-part des subventions d'investissement pour un montant de 25 k€.

210 k€ sont prévus en dépense / recette au chapitre 041 afin de permettre le versement d'avances dans le cadre des marchés publics.

B. Les recettes d'investissement

Chap	RECETTES	BP 2023			BP/BP
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			3 273 112 €	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	628 587 €		1 495 888 €	238,0%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (RECUES)	105 000 €	45 000 €	710 000 €	676,2%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SAUF LE 204)				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		41 467 €		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS (RECETTES)				
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES				
4582	OPERATIONS SOUS MANDAT (RECETTES)				
Total recettes d'investissement réelles		733 587 €	86 467 €	5 479 000 €	746,9%
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE				
Total recettes d'investissement mixtes		- €			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	468 472 €		424 007 €	-9,5%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			210 000 €	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (RECETTES)	2 576 425 €		2 246 413 €	-12,8%
Total recettes d'investissement ordre		3 044 896 €	0 €	2 880 419 €	94,6%
Total recettes d'investissement		3 778 483 €	86 467 €	8 359 420 €	221,2%

Les **subventions d'investissement** (chapitre 13) se composent des concours attribués par l'Etat au projet de sécurisation de la canalisation de la Sassièrre (210 k€ au titre de la DSIL 2022 et 2023), ainsi que de la subvention d'équipement versée par le budget principal, afin de financer le surcoût induit par l'ouverture au public de la future passerelle surplombant le lac du Chevril.

Compte tenu de la reprise anticipée des résultats 2023, le compte 1068 est crédité d'un montant de 1 495 k€.

L'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement et la dotation aux amortissements ne permettent pas en 2024 d'équilibrer la section d'investissement. Un emprunt de 3 273 k€, affecté au financement des travaux de sécurisation de la canalisation de la Sassièrre, est donc prévu.

IV. RAPPORT SUR LA GESTION DE LA DETTE

Au 1^{er} janvier 2024, la dette du budget annexe Eau et Assainissement comporte 8 emprunts pour un encours de 20 100 k€, en baisse de 657 k€ par rapport au BP 2023.

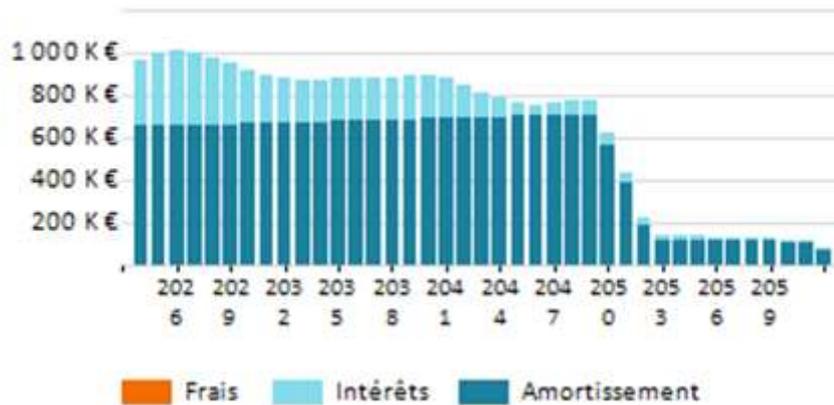
	01/01/2023	01/01/2024	Evolution exercice
Encours	20 757 162	20 100 124,34	↓
Nombre d'emprunts	8	8	→
Disponible ligne de trésorerie	0,00	0,00	→
Durée résiduelle	30 an(s) 9 mois	29 an(s) 10 mois	↓
Vie moyenne résiduelle	15 an(s) 8 mois	15 an(s) 2 mois	↓
Taux moyen annuel	1,88%	1,54%	↓

Le taux moyen de la dette ressort à 1,54 % au 1^{er} janvier 2024, contre 1,88 % au 1^{er} janvier 2023.

L'ensemble des emprunts du budget annexe Eau&Assainissement sont des emprunts à taux fixe, classifiés A1 ou A2 selon la Charte de Gissler.

Les 2 swaps contractualisés en 2019 permettent de ne pas subir l'inflation sur les échéances indexées.

Tableau d'extinction (annuités)



La capacité de désendettement s'améliore, passant de 14,9 à 13,6 années.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID : 073-217302967-20240411-BP_2024-BF



SECTION DE FONCTIONNEMENT (en €)

Chap	DEPENSES	BP 2023	BP 2024	Evolution BP/BP
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	830 000 €	848 600 €	2,2%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	427 100 €	426 500 €	-0,1%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	310 000 €	270 000,00 €	-12,9%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	21 000 €	14 000,00 €	-33,3%
66	CHARGES FINANCIERES	877 484 €	646 959,38 €	-26,3%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 000 €	102 506,00 €	754,2%
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATION ET PROVISIONS			
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
	Total dépenses de fonctionnement réelles	2 477 584 €	2 308 565 €	-6,8%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			
	Total dépenses de fonctionnement mixtes	- €		0,0%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	468 472 €	424 007 €	-9,5%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 576 425 €	2 246 413 €	-12,8%
	Total dépenses de fonctionnement ordre	3 044 896 €	2 670 419 €	-12,3%
	Total dépenses de fonctionnement	5 522 481 €	4 978 985 €	-9,8%

Chapitres	RECETTES	BP 2023	BP 2024	Evolution BP/BP
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 375 000 €	3 395 500 €	0,6%
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS	470 040 €	285 797 €	-39,2%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 000 €		
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATION ET PROVISIONS			
	Total recettes de fonctionnement réelles	3 857 040 €	3 681 297 €	-4,6%
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	1 640 040 €	1 272 287 €	-22,4%
	Total recettes de fonctionnement mixtes	1 640 040 €	1 272 287 €	-22,4%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	25 400 €	25 400 €	0,0%
	Total recettes de fonctionnement ordre	25 400 €	25 400 €	0,0%
	Total recettes de fonctionnement	5 522 481 €	4 978 985 €	-9,8%

SECTION D'INVESTISSEMENT (en €)

Chap	DEPENSES	BP 2023	RAR 2023	BP 2024	Evolution BP/BP
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	657 038 €		658 882 €	0,3%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (RECUES)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SAUF LE 204)	237 000 €		168 750 €	-28,8%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	517 500 €		465 500 €	-10,0%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 712 958 €		5 335 000 €	211,4%
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Total dépenses d'investissement réelles	3 124 496 €		6 628 132 €	212,1%
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	37 185 €		657 608 €	1668,5%
	Total dépenses d'investissement mixtes	37 185 €		657 608 €	1768,5%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	25 400 €		25 400 €	0,0%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			210 000 €	
	Total dépenses d'investissement ordre	25 400 €		235 400 €	926,8%
	Total dépenses d'investissement	3 187 081 €	924 746 €	7 521 140 €	136,0%

Chap	RECETTES	BP 2023	RAR 2023	BP 2024	Evolution BP/BP
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			3 273 112 €	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	628 587 €		1 495 888 €	238,0%
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (RECUES)	105 000 €	45 000 €	710 000 €	676,2%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SAUF LE 204)				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		41 467 €		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Total recettes d'investissement réelles	733 587 €	86 467 €	5 479 000 €	746,9%
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE				
	Total recettes d'investissement mixtes	- €			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	468 472 €		424 007 €	-9,5%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			210 000 €	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (RECETTES)	2 576 425 €		2 246 413 €	-12,8%
	Total recettes d'investissement ordre	3 044 896 €	0 €	2 880 419 €	94,6%
	Total recettes d'investissement	3 778 483 €	86 467 €	8 359 420 €	221,2%